

On a porté plainte contre moo

Par **Coquille 0403**, le **05/07/2016** à **20:20**

SITEFORUMS
JUSTICE ET DROIT
FORUM VIE PRATIQUE

ARTICLES DE RÉFÉRENCE : JUSTICE ET DROIT

Divorce
Droit de la famille
Mariage et administration
Maquillage de sorcière

Rechercher
Recherche :

Ajouter une réponse
On a déposé une plainte contre moi ?

Prévenir les modérateurs en cas d'abus
ButterflyD
Posté le 05/07/2016 à 18:30:52
Action

Bonjour

Alors je vous explique mon fiancé m'a annoncé tout à l'heure qu'il sortait du commissariat de sa ville car il a porté plainte contre moi

On est en assez mauvais termes en ce moment mais il s'était engagé à ne pas y aller et pour le coup je ne sais pas si ce qu'il dit est vrai ou si c'est juste pour me faire peur ... Dans le message il me dit qu'il a été déposé plainte contre moi pour harcèlement que notre histoire était terminée et que si je venais à sa rencontre je finirais au poste de police

Étant enceinte de lui je ne sais pas comment m'y prendre pour régler cette situation ... Je lui ait envoyé plusieurs messages pour avoir une explication mais aucune réponse et je lui ait demandé aussi de retirer sa plainte

Il voulait que j'avorte de cet enfant et je lui ait mentit en lui disant que je l'avais fait (Car j'avais peur qu'il me quitte ou qu'il aille à la police si jamais je ne faisais pas ce qu'il voulait ...) et finalement je suis toujours enceinte et je l'en ait avertit des qu'il m'a dit tout à l'heure qu'il avait

porté plainte ... Mais à cette heure là il devait se trouver à son travail donc c'est pour ça que je ne sais pas si c'est la vérité ou non ... Je l'ai aussi avertit que je venais demain pour qu'on puisse s'expliquer et trouver une solution

Enfin bref je voudrais des conseils sur ce que je dois faire ... Et si je peux contourner le fait d'avoir une plainte contre moi ... Car je ne suis pas la seule concernée mais notre enfant l'est aussi

Merci pour vos réponses

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/07/2016** à **10:11**

Bonjour

S'il a vraiment porté plainte contre vous, vous allez sans doute être convoqué au commissariat pour vous expliquer. Je vous conseil de déposer plainte à votre tour pour dénonciation calomnieuse. Dites exactement ce que vous nous avez dit.

Par la suite, il y aura très probablement une confrontation entre vous et votre fiancé devant un agent de police. En espérant que sa réaction le trahisse.

Un autre conseil, il serait préférable de quitter ce goujat. C'est votre corps, c'est à vous de décider de garder ou non l'enfant, après libre à lui de le reconnaître ou pas. S'il vous quitte parce que vous allez avoir un enfant, alors c'est un vrai goujat

PS : Avez-vous eu une réponse sur JUSTICE ET DROIT ? [smile3]

Par **Coquille 0403**, le **06/07/2016** à **11:19**

J'ai le droit de déposer plainte contre lui ?

Oui je sais ... Mais maintenant qu'il va être père ça va être difficile ... Ayant moi même grandi sans père je veux pas que notre enfant ait la même galère que moi ...

Oui j'ai eu des réponses merci :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/07/2016** à **13:46**

Bonjour

S'il a porté plainte pour harcèlement alors que cela est faux, vous avez le droit de porter plainte contre lui pour dénonciation calomnieuse.